

Rapport de la rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile du Nord-Kivu Novembre 1998

Contexte

La réunion de concertation organisée par Pole Institute à Goma du 26 au 27 novembre 98 souhaitait initialement réunir les acteurs de la société civile du Sud- et du Nord-Kivu. Le but de la rencontre était de définir ensemble une base saine de confiance afin de mieux orienter nos activités dans un contexte difficile de guerre et de haine ethnique.

Avant que nos travaux ne commencent, la délégation du Sud-Kivu a été rappelée par les autorités de Bukavu. Ces dernières voulaient harmoniser les points de vue à propos d'un document intitulé "Plan de Paix" écrit par la société civile du Sud-Kivu et daté du 14 novembre 98. Il semblerait que les autorités de Bukavu auraient appris sur les ondes de la radio locale l'existence de ce document et trouvaient malheureux qu'il soit diffusé à travers le monde entier avant qu'elles ne soient informées.

Les participants du Nord-Kivu qui avaient misé sur cette rencontre pour consolider et orienter les résultats de leur travail de dialogue entre différentes communautés de la province, ont vivement souhaité la tenue de la réunion malgré l'absence de la délégation du Sud-Kivu. Après les démarches nécessaires, les travaux ont débuté jeudi 26 novembre 98.

La commission de pacification et de concorde et les ONGD qui travaillent sur la question de cohabitation pacifique au Nord-Kivu viennent de publier les résultats de leurs consultations avec les différentes communautés originaires du Nord-Kivu. Depuis mars 1993 ces communautés connaissent la guerre, les massacres, les violences physiques, les flux massifs de déplacés internes et de réfugiés. C'est une expérience pénible mais qui accouche également d'éléments positifs. En effet, les différentes communautés prennent de plus en plus conscience de la nécessité de trouver ensemble une porte de sortie qui ne soit pas exclusive mais plutôt inclusive. Ces résultats constituent un document de travail intéressant auquel nous avons fait référence dans nos échanges et discussions en équipes.

Etant donné qu'il fallait condenser en deux jours nos échanges qui étaient prévus pour trois jours, nous avons choisi comme méthode de travail de consacrer la première journée à l'échange de nos peurs respectives et la deuxième journée à nos intérêts communs et particuliers. Cette démarche nous a permis de réaliser que les intérêts des uns et des autres se recoupent, constituent des pierres angulaires sur lesquelles doivent se focaliser nos efforts de dialogue et d'interaction entre différentes communautés.

1. Présentation des activités en cours

Les représentants des ONGD participantes ont à tour de rôle indiqué leurs activités entreprises ces derniers temps, leurs domaines d'intervention, les facteurs favorables ou défavorables dans leur travail. Dans l'ensemble l'insécurité dans la région handicape leur capacité d'opération et limite l'appui financier de leurs partenaires du Nord.

1. GRACE (Groupe d'appui Conseil pour un développement Endogène) : depuis le mois. d'août, GRACE s'est investi dans un travail d'éducation à la paix. Ces rencontres facilitent un dialogue et un échange entre les différents groupes ethniques, les différentes couches sociales, les autorités politiques et administratives. Les discussions portent surtout sur la crise actuelle et notamment la haine ethnique, la sécurité à Goma et dans les environs. GRACE poursuit aussi son programme de formation des animateurs de paix et des para juristes. Son bulletin intitulé le "Pacte" continue à paraître.

2. C.F.P'.D (Centre de formation et de promotion des droits de l'homme): fait un travail de protection et de promotion des droits humains au moyen d'une émission à la radio sur l'éducation civique, des séminaires de formation sur les lois internes et externes relatives aux droits de l'homme. L'organisation se félicite que plusieurs personnes détenues par les forces de sécurités ont été libérées, que les nouvelles autorités sont sensibles au respect des droits de l'homme. Elle fait aussi les visites des prisons au Nord-Kivu et participe aux réunions de pacification.

3. CEMUBAC: supervise le secteur santé, dans les zones de Masisi et Rutshuru. Les médecins sur le terrain constatent que plusieurs maladies supposées éradiquées refont surface surtout à cause de la destruction des infrastructures de base. Même les maisons d'habitation sont détruites et certaines populations sont exposées aux intempéries. Malgré le changement des régimes et les guerres cycliques dans la région, CEMUBAC continue à jouir du soutien financier de l'université de Bruxelles. L'insécurité, le déplacement interne des populations handicapent souvent son travail et l'externe pauvreté des gens aggrave dans l'ensemble la situation sanitaire.

4. CPC; (Commission de Pacification et de Concorde): est une initiative lancée par le gouvernement de Kinshasa avant l'éclatement de la nouvelle guerre en août dernier. Elle travaille en collaboration avec certaines ONG telles GRACE, Campagne Pour la Paix et les églises du Nord-Kivu à l'éducation à la paix. Ce travail de synergie a donné naissance à un conseil des sages nommé "**le Barza**" composé de représentants de chaque groupe ethnique. Ce conseil discute de la question de cohabitation pacifique entre différentes communautés et vient de mettre sur pied une structure de consultation avec les jeunes et les femmes. Selon ce conseil des sages, il devient de plus en plus évident que ce sont les notables de différentes communautés qui à partir de Goma envoient des messages de haine à l'intérieur de la province, attisant et perpétuant ainsi les violences interethnique. Grâce au travail de sensibilisation, beaucoup de jeunes de Masisi, Beni et Rutshuru ont remis leurs armes de guerre et ont été intégrés dans l'armée ou reconduits à l'état de civils.

La commission éprouve des difficultés matérielles et financières pour mener la campagne de pacification et souhaite une coordination des toutes les forces vives qui travaillent dans ce domaine afin de mieux canaliser les ressources disponibles.

5. BOAD (Bureau œcuménique d'appui au développement): apporte un appui financier aux ONGD qui sont sur le terrain avec les populations et aux activités de pacification. Il facilite aussi les voyages d'échange. L'insécurité, l'inaccessibilité de certains Endroits, la paralysie des institutions financières sont des défis auxquels le bureau doit faire face. Un membre de . BOAD a donné un témoignage de la vie dans la Province Orientale de Kisangani où les denrées alimentaires et les commodités de première nécessité font défaut.

6. UCOOPANOKI (Union Coopérative des Agriculteurs du Nord-Kivu): est en train de distribuer des semences et des intrants agricoles dans la zone de Masisi surtout auprès des déplacés internes qui ont pu regagner leurs villages. Elle aide à la formation de ses membres et l'écoulement de leurs produits vivriers. L'insécurité dans certains endroits de la zone de Masisi et le mauvais état des routes rendent ses interventions difficiles.

7. GRAIC (Groupe d'appui aux initiatives communautaires): s'intéresse au développement durable dans le secteur agropastoral. Dans le contexte actuel, GRAIC s'occupe de la réhabilitation des déplacés internes. Il insiste sur une approche holistique pour les populations qui souffrent d'un certain traumatisme dû aux guerres cycliques.

8. PFNDE (Plate-forme des femmes du Nord-Kivu pour un Développement Endogène): a pu réaliser quelques réparations de routes à Kibumba et l'acheminement de produits de première nécessité. PFNDE est membre de la commission de pacification et connaît des difficultés d'opération en certains endroits de la zone de Masisi à cause de l'insécurité

9. Foi :BAHAI: soutient une association de femmes qui fait l'élevage de la volaille. Elle participe aussi à l'éducation et à la campagne pour la paix.

10. SCVG (la société civile ville de Goma): participe à la coordination du retour des déplacés internes et aux activités de la campagne de pacification. Elle multiplie les appels à privilégier le dialogue aux armes. Elle est en train de mener une réflexion sur la re-dynamisation de la société civile afin de sortir cette dernière de sa léthargie.

11. GEAD (Groupe d'Etudes et d'action pour un développement bien défini): intervient dans les programmes d'urgence et de réhabilitation pour un développement durable. Il continue à soutenir son travail d'adduction d'eau potable et d'aménagement de fontaines à Nyabiondo en zone de Masisi. Il collabore aussi à l'éducation à la paix. Certaines zones d'opération sont difficiles d'accès à cause de la présence des groupes armés et des milices et certains de ses membres intervenants dans le Masisi ont été pillés. Les populations des milieux dans lesquels GEAD a réussi semblent avoir développé une capacité de confiance en elles-mêmes et en ces temps troublés assurent la sécurité de leurs réalisations et moyens de travail.

12. CRONGD (Conseil Régional des ONG du Nord-Kivu): coordonne les activités d'information, d'urgence, de concertation et d'échange. Il identifie les besoins de la population et accompagne les ONG locales dans la recherche d'appui financiers. A présent il est en train de mener un lobbying auprès des ONGs du Nord pour la

poursuite d'appui à leurs partenaires à l'Est du Congo. A cause de l'insécurité, il a un problème de communication avec les ONGD membres qui sont dans les zones rurales éloignées.

13. CARITAS diocésain s'est investi dans la réhabilitation des populations et dans la sensibilisation à la paix dans les différentes paroisses. A côté de la distribution de semences, elle propose une formation pour des animateurs de paix. Elle soutient un encadrement des familles et des jeunes en difficulté et des visites dans les prisons. Elle utilise la radio pour ses émissions de sensibilisation à la paix et à la non violence active. Elle vient d'initier une commission œcuménique de justice et paix.

14. PAMI (Programme de lutte contre la pauvreté et la misère): travaille dans l'encadrement des femmes veuves et des ménages monoparentaux. Il a un micro projet d'élevage de volaille pour 60 veuves à Goma. Il participe aux activités d'éducation à la paix et à la pacification.

15. ACODRI (Action Communautaire pour le Développement Rural Intégré): continue son intervention dans les groupements de Bwito et Bashali en zones qui sont encore accessibles. Elle vient d'effectuer une mission auprès de ses partenaires locaux et 32 associations sur un total de 42 fonctionnent. Elle organise et coordonne le transport des déplacés internes qui regagnent leurs collines et distribue aussi des semences. Elle déplore l'exacerbation de l'insécurité dans le Bwilo due aux interahamwe fuyant l'éruption volcanique dans le parc de Virunga.

16. L'Eglise Néo-apostolique: participe aux activités de pacification et d'appui aux veuves et aux déplacés internes à Goma.

17. CPP (Campagne Pour la Paix): En collaboration avec la commission de pacification, la CPP a accompagnée les consultations interethniques qui ont donné naissance à la formation du BMM. Elle continue son travail d'analyse et d'échanges avec les ONGs oeuvrant dans la recherche de la paix et dans le lobbying auprès des partenaires du Nord pour ne pas couper les ponts avec leurs partenaires locaux qui travaillent dans le développement durable. Elle constate que - dépendant des situations - le pouvoir est parfois favorable aux activités des ONGS et parfois entrave leurs actions.

18. PAIF (Promotion et Appui aux Initiatives féminines): travaille pour le développement et la protection des droits de la femme par le biais d'une émission hebdomadaire radiodiffusée. Faute des moyens cette émission est temporairement suspendue ainsi que d'autres activités telles un feuillet sur les droits de la femme, des conférences débats et l'octroi de crédits aux associations féminines du Nord- et du Sud-Kivu. Le programme se félicite de son accompagnement en justice de 15 femmes dont les dossiers ont abouti. D'autres organismes tels que ISIG (Institut Supérieur d'informatique et de Gestion), CAFED (Collectif d'association féminines pour le Développement) et Humanité Nouvelle sont venus se joindre à la rencontre de concertation entre acteurs de la société civile.

De ce tour de table, il ressort que malgré le contexte difficile de travail, l'insécurité et la guerre, les acteurs de la société civile du Nord-Kivu sont presque dans leur quasi-totalité impliqués dans les activités de pacification et d'éducation à la paix. Il y a une

nécessité de coordonner les différentes actions de pacification afin d'utiliser les ressources humaines et financières disponibles à bon escient.

Par exemple, l'assistance judiciaire que certains acteurs offrent aux femmes en matière d'héritage montre un chevauchement entre les lois coutumières et modernes et un mélange intéressant de notre identité traditionnelle et moderne qui mériterait d'être approfondi pour comprendre la complexité de certains aspects de nos problèmes actuels. Les gens habitués à travailler ensemble font montre d'un capital de confiance et sont prêts à défendre et à assurer la sécurité de leurs acquis.

L'insécurité et le doute sont des facteurs qui influent sur la capacité opérationnelle des ONGs, cependant, à pas hésitants, ils s'efforcent d'améliorer les conditions de vie des populations.

Il serait souhaitable que les partenaires du Nord ne coupent pas les ponts avec leurs partenaires du "Sud qui font leur mieux dans un contexte défavorable.

II. Quelles stratégies adopter pour redonner espoir à une population habitée par la peur et l'incertitude

Le comité pédagogique a jugé bon d'aider les participants à parler d'abord d'eux-mêmes avant de voir ensemble quel rôle ils peuvent jouer au sein de nos populations.

M. MOHONGYA KATIKATI a fait un exposé succinct sur nos peurs individuelles pour introduire les discussions en équipes. Selon lui, nos peurs fondamentales correspondent à nos besoins fondamentaux.

La peur de l'inconnu, de l'étranger correspond à notre besoin de certitude, la peur de l'agression à notre besoin de sécurité, la peur de ne pas être aimé à notre besoin d'amour, la peur d'être jugé à notre besoin de valorisation.

Si nos besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits, il y a un risque qu'ils se traduisent en réactions de peur. Par exemple, le besoin de sécurité peut conduire à vouloir éliminer les autres.

Nos peurs sont aussi exacerbées par la croissance de la pauvreté, la rupture des liens sociaux, le chômage des jeunes qui ne voient aucun avenir pour eux. La gestion de ces peurs par les Etats dans les Grands Lacs est très insuffisante, voir inexistante. Au cours de ces dernières années, nous assistons plutôt à la manipulation de ces peurs en de vraies machines de mort.

L'intervenant a indiqué un certain nombre des techniques appropriées pour la gestion de nos peurs: par exemple en acceptant ma peur j'apprends à réfléchir sur mon problème, en nommant: ma peur j'arrive à identifier les sources de mon problème, en parlant de ma peur je l'articule pour mieux la contrôler, en appréciant chaque petit succès nous renforçons la confiance en nous-même.

Les participants se sont repartis en trois groupes pour discuter des questions suivantes:

1. Quels sont les facteurs de peur et d'incertitude?

a) internes (individu, communauté)

b) externes (réalités qui s'imposent à nous)

2. Quel type de dialogue possible entre nous pour diminuer les tensions?

Mise en commun sur nos peurs individuelles et collectives Peurs individuelles

- peur d'un lendemain incertain - peur de ne pas survivre
- les maladies et les épidémies
- l'insécurité pour nos enfants à l'école - peur de parler
- peur de ne pas être écouté - peur des militaires tutsi
- peur de ne pas pouvoir faire vivre nos familles

Peurs collectives

- peur des milices armées qui provoquent des représailles de la part des militaires tutsi
- peur de notre propre peur
- peur de l'environnement politique
- peur de la main mise des troupes étrangères sur les richesses du pays - peur de l'expansionnisme ou de l'occupation du territoire
- peur de la désignation d'autorités locales qui recourent à l'aval des forces belligères sur le terrain.
- peur de l'importation des conflits des pays limitrophes dans le Nord-Kivu - peur de la partialité du langage des autorités (par exemple il n'y a pas que des tutsi qui ont été tués par les militaires de Kabila)
- peur du non retour des réfugiés tutsi congolais qui sont dans les camps au Rwanda.
- peur de l'enracinement d'une culture de la mort au Congo - peur (le l'usage collectif du mot génocide
- peur de l'alliance entre groupes armés au risque d'assister à une guerre interminable
- peur de désarmer les milices tribales et: de surarmer les jeunes tuts!
- peur d'une minorité tutsi surarmée et de sa prépondérance dans l'armée - peur de l'absence de l'autorité
- peur de la tribalisation de la société - peur de l'écrasement
- peur de la circulation des bandes armées clandestines
- peur d'une culture de la mort qui se développe avec la complicité des puissances extérieures comme les Etats Unis.

Le modérateur du jour, Azile Tanzi, a expliqué pendant le débat que le grand nombre des militaires tutsi correspond à l'histoire récente de leur communauté.

En effet, au début des années 90 les jeunes tutsi congolais se sont enrôlés dans les rangs du FPR qui combattait le régime rwandais de Habyarimana. Lors de la rébellion de Kabila, un grand nombre de jeunes tutsi ont pris les armes aux côtés de Kabila dans l'espoir de voir leurs parents quitter les camps des réfugiés et regagner leurs collines. Au Sud-Kivu où la rébellion de Kabila fut déclenchée, les jeunes banyamulenge se sont battus pour défendre leurs parents menacés d'expulsion.

Quant au type de dialogue possible entre communautés, les trois groupes de travail sont unanimes pour affirmer que le conseil des sages "le BARZA" est une plate forme de dialogue et de réflexion pour définir un cadre d'un vivre ensemble possible.

Rappelons que le "Barza" est composé de notables de chaque groupe ethnique. Ce conseil des sages s'est fixé quatre objectifs:

- cimenter la paix, - créer la concorde,
- consultation entre communautés, - résoudre ensemble les conflits.

Ces quatre objectifs du "Barza" représentent les aspirations profondes des différentes communautés. Ils naissent du besoin et de la nécessité exprimés de vivre: ensemble au Nord Kivu. Ils constituent le noyau d'un contrat social qui doit être approfondi, discuté et négocié entre les différents groupes ethniques. Comme un participant l'a bien dit, si l'incitation à la haine vient des messages que les notables envoient (l partir de Goma à l'intérieur de la province, un travail concerté entre eux est un pas important.

III. La société et ses liens contractuels

Le modérateur principal, Aloys Tegera, a saisi l'idée d'un conseil des sages constituant une sorte de contrat social entre différentes communautés à son stade embryonnaire pour développer deux types d'approches qui obligent les gens à forger un *modus vivendi* pour vivre ensemble en société. Ces deux approches partent d'une réflexion sur l'homme et son besoin de vivre en société. Elles constituent un outil théorique de travail et d'analyse plutôt qu'une description concrète de la réalité quotidienne.

La première approche développée par Hobbes (1588 -1679) part de l'instinct de conservation qui est une force mobilisatrice en l'homme. L'homme veut à tout prix se conserver. La maximisation de cet instinct de conservation peut conduire l'homme à des attitudes fondamentalement égoïstes. En voulant tout prendre pour soi et ne rien laisser aux autres, l'homme développe des conflits avec ses voisins. Comme un état conflictuel est une menace pour tous, il naît un besoin de se mettre d'accord, une nécessité d'un contrat social qui régulerait le vivre ensemble possible. Cependant, tout contact social porte en lui une certaine fragilité car il peut ne pas être respecté par l'autre quand son égoïsme prime. Plutôt que se retrouver devant l'impasse, les hommes peuvent choisir de soumettre leurs libertés à une volonté supérieure dotée d'un pouvoir absolu que Hobbes appelle le Léviathan.

Mais qu'en est-il si le Léviathan abuse de son pouvoir absolu? Comme dit Lord Acton "le pouvoir corrompt, mais le pouvoir absolu corrompt absolument". L'histoire de l'humanité est remplie d'exemples de monarchies absolues se croyant éclairées tout en écrasant le peuple. L'histoire récente du Congo a vu un sergent Mobutu s'ériger en maréchal avec pleins pouvoirs absolus, ne laissant aucune liberté, ni responsabilité au peuple qui l'avait accueilli en libérateur en novembre 1965. L'actualité de l'approche hobbesienne consiste dans le fait que la soumission des masses à tout pouvoir absolu sans aucun garde-fou est une voie, obligée vers la dérive qui conduit souvent à la catastrophe.

La seconde approche développée par Rousseau (1712-1778) part d'une assomption que l'homme est fondamentalement bon mais que la notion de propriété réveille en lui des passions égoïstes et une compétition effrénée pour avoir plus. L'accumulation des richesses créant les inégalités entre les hommes, il y a besoin d'un contrat social basé

sur des lois impersonnelles. Ceci présuppose une volonté générale de tous qui porterait les hommes vers plus d'égalité et de liberté.

La notion de l'Etat de droit qui doit assurer les libertés de tous et l'égalité des citoyens devant la loi se base en partie sur cette approche.

Nous souhaitons cet Etat de droit : mais comment y arriver, comment ne pas aboutir à un contrat de dupes? Selon les situations, nos sociétés vacillent d'un schéma à l'autre. La question est de savoir quel rôle les acteurs de la société civile peuvent jouer.

A travers les discussions, l'idée du "Barza" est ressortie plusieurs fois comme une tentative des communautés du Nord-Kivu de créer quelque chose ensemble. Une sorte de contrat social en gestation. Ce conseil des sages peut non seulement être un organe de consultation et de réflexion mais aussi une plate forme de propositions. L'essentiel étant ce que les différentes communautés veulent faire et vivre ensemble. Ceci présuppose une culture de négociation par rapport aux intérêts divergents, parfois contradictoires.

IV. Les intérêts communs et particuliers

La deuxième journée a été consacrée à l'identification des intérêts communs et particuliers des uns et des autres et à la définition du rôle que les acteurs de la société civile peuvent jouer.

Le modérateur a d'abord expliqué la règle du jeu. Il s'agissait d'abord d'inviter les participants à se penser dans un nouveau rôle au sein d'une société civile "redéfinie". Le besoin de redéfinir la place des acteurs de la société civile était ressenti par tous les participants. Dans un contexte de guerre et de haine ethnique, il est impossible de prétendre à la neutralité des différents acteurs de la société civile. Nous sommes tous affectés par les souffrances de nos populations respectives d'une façon ou d'une autre. Mais comme les différentes communautés expriment un souhait de vivre et de faire quelque chose ensemble, quel accompagnement et quel encadrement les acteurs peuvent offrir s'ils sont incapables eux-mêmes de se mettre dans un nouveau état d'esprit? Les attitudes partisans couvent et alimentent les antagonismes et ne peuvent pas soutenir et renforcer par exemple le travail du conseil des sages.

Ensuite il fallait souligner ce qui apparaît de plus en plus comme une faiblesse des acteurs de la société civile. Ayant connu une période d'âge d'or pendant l'absence et la déliquescence de l'appareil d'Etat du Congo, les activités de la société civile ont comblé ce vide pour le bien de la population ce qui lui a valu le soutien financier des partenaires du Nord. Ceci a eu tendance à créer une situation de dépendance pour les partenaires locaux. Dans le contexte actuel les acteurs de la société civile sont partagés entre la nécessité de faire un rapport politiquement correct aux partenaires du Nord, et ce que l'on peut appeler une solidarité mécanique avec leurs groupes ethniques respectifs.

Une société civile redéfinie supposerait que les acteurs parviennent à transcender l'attitude clientéliste vis à vis des partenaires du Nord et l'attitude partisane vis à vis de leur groupe ethnique.

C'est cet état d'esprit que nous avons souhaité aux participants avant de procéder à l'identification des intérêts des uns et des autres.

En collaboration avec certaines ONGs et les Eglises, la commission de pacification et de concorde a produit une: liste des problèmes exprimés par les différentes communautés originaires du Nord-Kivu. Cette liste comporte la perception que chaque communauté a d'elle-même, et comment elle est perçue par les autres. Cette liste nous a servi (le document de travail pour identifier les intérêts communs ou particuliers que les différents groupes ethniques peuvent avoir ensemble. Les participants ont souhaité vivement que le jeu de combinaison d'intérêts significatifs se situe entre les communautés Hunde, Nande, Hutu et Tutsi et les trois groupes de travail se sont répartis les tâches en conséquence,

Nous reprenons ici la liste des problèmes de ces quatre communautés qui ont fait l'objet de nos discussions dans l'identification de leurs intérêts respectifs.
Problèmes de la communauté Hunde

Faiblesse du pouvoir, exclusion, hypocrisie, tortures, diabolisation, existence des politicailleurs, manque de confiance avec la base, écoulement et transport des vires de Masisi, présence des interahamwe dans le Masisi, absence de l'Etat, enclavement de Masisi, enlèvement, cachots et "amigos" non officiels, peur, destructions méchantes, inoccupation des jeunes, représailles, existence des extrémistes, calomnies, justice partielle et inéquitable, le conflit rwandorwandais et son transbordement sur le Nord-Kivu.

Problèmes de la communauté Nande

Rentrée scolaire, chômage, enlèvement, insécurité sur la route Goma Rutshuru, assassinats et meurtres, faiblesses de l'Etat, conflits dans les équipes de patrouilleurs, diabolisation globalisante, présence des militaires inciviques, insécurités sur la route de Masisi, peur, revendications sans suite, impunité, nouvelles attestations de perte de pièces que la population doit acheter.

Problèmes de la communauté Tutsi

Diabolisation globalisante, circulation de bandes armés, malhonnêteté intellectuelle, exclusion, discrimination, minoration, faiblesse du pouvoir, intoxication des politiciens, impunité, destruction des infrastructures, favoritisme, réfugiés congolais au Rwanda, question de la "nationalité", hypocrisie, égoïsme, dénigrement, massacres et exterminations, rumeurs, conflit hutu-tutsi de Rutshuru

Problèmes de la communauté Hutu

Assassinats, meurtres et massacres, destructions méchantes, enlèvements et arrestations, peur, globalisation diabolisante, population en otage des interahamwe, exclusion sociale, accusations mutuelles, question de la "nationalité", faiblesse de certains chefs des entités de base, haine, désespoir, les autorités des entités de base non motivées, impunité, problèmes de terres. Ces problèmes exprimés par les communautés elles-mêmes nous ont permis de formuler les questions suivantes pour le travail en équipes.

A la lumière du contexte actuel:

1. Identifier les intérêts communs entre différentes communautés 2. Identifier les intérêts particuliers de chaque communauté

3. Quelles négociations possibles entre les intérêts des uns et des autres?
4. Quel rôle la société civile redéfinie peut-elle jouer? Mise en commun

1. Les intérêts particuliers des Hutu

Que les interahamwe et les réfugiés Hutu du Rwanda rentrent chez eux pour que les Hutu du Congo se sentent en sécurité; accès à la nationalité; sécurité des personnes et des biens; augmenter les espaces réservés à l'agriculture; confiance intra-communautaire, être identifié, reconnu et accepté comme congolais.

2. Les intérêts particuliers des Nande

Faire le commerce sans entrave, liberté de circulation, respect de procédure judiciaire.

3. Les intérêts particuliers des Hunde

Clarifier le statut des Hutu congolais en terme de nationalité et l'appliquer conséquemment; sensibiliser les Hutu congolais au patriotisme national; conservation du pouvoir coutumier; assurer l'authenticité du pouvoir coutumier et garantir ses prérogatives sur toute la population de son ressort.

4. Les intérêts particuliers des Tutsi

Accès à la nationalité, mettre hors d'état de nuire tous les groupes armés pour permettre le retour des déplacés et des réfugiés, accès au pouvoir, plus de considération au même titre que les autres, un pouvoir fort pour protéger les minorités, neutralisation des mauvais politiciens et émergence d'une classe politique capable, punir les inciviques et les malfaiteurs, dédommagement et réhabilitation des infrastructures, tenir compte des compétences des gens, retour et intégration des réfugiés dans leurs propriétés, jouir de la confiance des autres et circulation de la bonne information, harmonie entre les communautés hutu et tutsi du Congo, vivre en sécurité.

4.1 Les intérêts communs entre Tutsi et Hutu

Reconnaissance de leur nationalité, accès au pouvoir, punir les inciviques et les malfaiteurs, dédommagement et réhabilitation des infrastructures, tenir compte des compétences individuelles

4.2. Types de négociation possible entre Tutsi et Hutu

Concertations et échanges entre les deux communautés, que l'Etat définisse clairement les règles d'engagement avant toute embauche, que le travail des cours et tribunaux se fasse sans influence de l'armée, qu'une assemblée provinciale (cadre où les gens pourront exprimer leurs cas) clarifie les responsabilités des gens qui ont détruit les biens privés et les infrastructures publiques.

4.3. Les intérêts communs entre Tutsi et Nande

Vivre en paix, organisation de l'Etat, acceptation de la culture de l'autre, justice équitable, emploi rémunérateur, reconstruction des infrastructures, vérité dans les messages et objectivité dans l'information, respect de la vie humaine, instruction des enfants.

N.B. Le groupe de travail trouve que ces mêmes intérêts sont communs entre les Hutu et les Nande en y ajoutant un de plus: la non expropriation des terres

4.4 Types de négociation entre Tutsi et Nande

Négocier la paix pour tous, lever les options sur l'organisation de l'Etat, vulgariser les résultats des travaux de la commission de pacification et de concorde en collaboration avec les ONGs et les Eglises, la franchise.

N.B. Pour le groupe de travail ces négociations sont valables entre Hutu et Nande

4.5. Les intérêts communs entre Tutsii et Hunde

Ne pas être exterminé car minoritaire, sécurité issue de la bonne gouvernance, participation à la gestion (le la chose publique, survie sociale et participation à la vie politique, repositionnement social, sauvegarder son patrimoine, désenclaver le territoire pour une communication facile, garantir la propriété des terres acquises et faciliter l'acquisition de nouvelles terres. 4.6.Types de négociation entre Tutsi et Hunde Cultiver des alliances saines et positives (par exemple le Barza, groupe de réflexion), éducation à la cohabitation pacifique au niveau des familles, écoles etc. ..., sensibiliser à une communication saine et un dialogue franc avec l'autre, sensibiliser au partage des préoccupations et à la mise en commun des idées pour arriver à des contrats sociaux entre groupes communautaires. N.B. Le groupe de travail a jugé que ces types de négociation sont applicables entre Hutu et Hunde.

5. Quel rôle la société civile redéfinie peut-elle jouer? - Participation à l'élaboration d'un nouveau projet de société

- Accompagner et faciliter tout processus de négociation et de paix entre les différentes communautés
- Défendre et protéger les intérêts des communautés
- contribuer à éclairer constamment les fondements historiques, sociologiques, juridiques et administratifs des relations entre différents groupes ethniques qui vivent ensemble pour plus de vérité, de tolérance et d'acceptation mutuelle
- Aider les autorités à comprendre les aspirations des populations - Traduire la pensée de la population
- Education populaire aux valeurs civiques et démocratiques
- S'auto critiquer par rapport à son engagement en faveur de la cohabitation et de la paix
- Médiation, conciliation

Lors du débat en assemblée plénière, il a été remarqué que dans les trois groupes de travail il y avait la présence des membres qui avaient participé aux travaux de la commission de pacification et de concorde. Ils ont énormément aidé à la compréhension des mots et expressions utilisés dans le document de travail. Cependant l'interprétation personnelle de l'intention cachée derrière un mot ou une expression portait parfois à confusion. L'assemblée a par exemple supprimé après un débat nourri ce qui paraissait comme une interprétation tendancieuse sur la question d'accès à la nationalité. La constitution du pays veut que la nationalité soit une et non multiple. Tout autre interprétation de cette loi supposerait un débat national et dépasse les compétences d'un groupe d'acteurs de la société civile.

Le champ social est un lieu de lutte d'intérêts souvent contradictoires. Il est évident que les intérêts particuliers de différentes communautés tout en étant légitimes doivent se négocier quand ils influent, nient ou menacent ceux des autres communautés. Toute liberté

personnelle ou collective s'arrête là ou celle des autres commence. Il y a un besoin de réguler nos intérêts divergents.

L'identité coutumières est encore très forte et s'accommode mal avec la nouvelle identité citoyenne d'un Etat moderne. Elle réclame les prérogatives qui sont siennes. Mais la vraie question c'est celle de savoir comment l'Etat de droit moderne que tout le monde revendique pourrait faire bon ménage avec le droit coutumier dans les espaces sociaux hautement complexes et pluriculturels. Ce chevauchement entre un pied dans la tradition et un pied dans la modernité, entre une identité coutumière et une identité citoyenne moderne fait partie de la complexité de la crise actuelle et mériteraient un approfondissement.

Cependant il apparaît clairement que les différentes communautés ont des intérêts communs qui se recoupent. Les points d'intersection où ces intérêts se rejoignent constituent les noyaux d'un vrai dialogue et de la négociation d'un vivre ensemble possible.

Toute recherche d'une solution à la cohabitation pacifique entre différentes communautés au Nord-Kivu et ailleurs devra tenir compte de ces points d'intersection d'intérêts communs. Ce sont les pierres angulaires d'une vie commune respectueuse de la différence, renforcée et enrichie par la complémentarité.

La réunion de concertation entre acteurs de la société civile du Nord-Kivu a offert une occasion d'échange et d'écoute mutuelle dans une situation de crise et d'incertitude. Elle a permis aux participants de prendre conscience que l'initiative de former le conseil des sages, "le Barza", regroupant les représentants de chaque communauté pourrait devenir le noyau d'un vrai contrat social en gestation entre les différentes communautés du Nord-Kivu, un laboratoire qui serait une école intéressante pour d'autres provinces. La réunion a aussi aidé à dégager une méthodologie que la campagne de pacification en cours pourrait exploiter pour initier une vraie culture de négociation. Les négociations réalistes se feront sur base des intérêts des uns et des autres et les points d'intersection où ces derniers se recoupent sont les lieux privilégiés d'un dialogue sain et constructif vers une coexistence pacifique durable.

Les participants ont fait montre de beaucoup de maturité. Ils étaient capables de se dire des choses en toute sérénité et franchise. Dans l'ensemble ils ont fait preuve de réalisme. Ils sont persuadés que l'heure n'est plus ni à l'exclusion, ni à l'incitation à la haine ethnique, mais à la recherche commune des solutions durables. Naturellement, un tel pas hésitant parce qu'encore fragile mais pourtant décisif mérite le soutien de toute personne de bonne volonté soucieuse de voir une issue négociée à la crise au Congo Démocratique, en particulier au Kivu qui est désormais réputé être la gâchette-déclencheur des guerres.,,,

Aloys TEGERA
Pole Institute
12/12/98

Participants:

1. BABI B.Florent, SCVG
2. KAMBERE MUNDEKE, GRACC a.s.b.l
3. BAHATI, Jean Nepomucène, UCOOPANOKI
4. MUSUMBA Mathe Nestor, BOAD
5. SHOMWA MONGERA, CPC/Nord-Kivu
6. KATULANYA ISU, CFPD/CEMUBAC
7. SINZI Joseph, GRACE a.s.b.l
8. MUHONGYA KATIKATI, CPP/Nord-Kivu
9. TEGERA Aloys, POLE Institute
10. MUKANIRWA Jeanine, PAIF
11. NEGURA Bary Bonaventure, PAMI
12. NDYANABO BUUNDA, CPC/Nord-Kivu
13. NANU Cécile, CD Justice & Paix
14. KALEMBA TSONGO, CRONGD/Nord-Kivu
15. ITONGWA Delphine, LEAD
16. MAUNDU B. DJENTO, SCVG
17. CHANDAZI Jeannette, Foi Bahai, Goma/Nord-Kivu
18. MUONGO Bernadette, P.F.N.D.E
19. MPIRIKANYI FORONGO, ACODRI
20. MUCHANGA KIITSI, B.D Eglise Néo-Apostolique
21. AZILE TANZI SALUMU, CPP
22. SANANE CHIKO, CFPD
23. PALUKU Laban, SSIC/Congo
24. GASHABA François, Commission de Pacification
25. BUGANDWA Innocent, C.D Justice & Paix
26. BIRAHEKA Immaculée, PAIF
27. MASUMBUKO NGWABI Denis, GUNK/CAREP